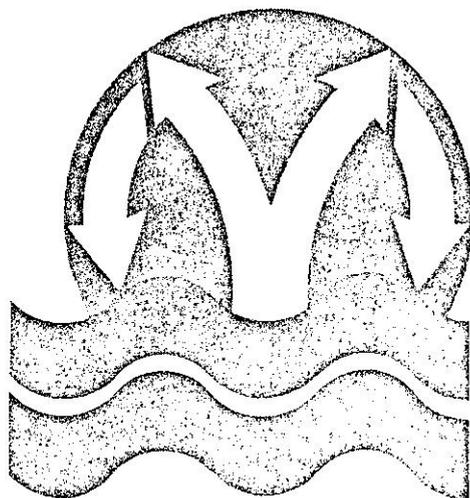


289



échanges méditerranée

OUVERTURE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

VERS LES PAYS MEDITERRANEENS ET AFRICAINS

Ce document fait suite à la présentation qui avait été faite lors de l'Assemblée Générale du 29.10.76.

Il tient compte des différentes observations et des commentaires qui ont été donnés à Madame FAUCHON par les membres de l'Association.

Notre Assemblée Générale aura à se prononcer sur le contenu de ce texte, ainsi que sur la diffusion qui pourra lui être donnée.

OUVERTURE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AVEC LES PAYS MEDITERRANEENS ET AFRICAINS

La position géographique de la région "PACA" à mi-chemin entre l'Europe du Nord-Ouest et l'ensemble du bassin méditerranéen, permet de penser qu'il existe une double intégration de celle-ci dans la communauté économique européenne et dans l'entité méditerranéenne.

Néanmoins, si la région peut être considérée comme un carrefour entre les deux ensembles précités, la circulation des techniques et des idées n'est pas encore comparable à celle des hommes et des marchandises.

Pour cette raison, il convient de poser le problème du développement des relations entre l'ensemble européen et l'ensemble méditerranéen, en les replaçant de manière plus générale dans le cadre du "dialogue" Nord-Sud.

En particulier, il paraît nécessaire de s'interroger sur les raisons qui font que, malgré une position privilégiée, la région Provence-Alpes Côte d'Azur n'est pas encore en mesure de jouer un rôle prééminent dans la dynamique des relations avec les pays riverains de la Méditerranée.

I. LES ELEMENTS D'UN DIAGNOSTIC

I.1 - Des contraintes politiques et administratives

Le poids de l'époque coloniale se fait aujourd'hui encore lourdement sentir. Cette période et les guerres coloniales en particulier, ont eu pour effet principal, outre un accroissement des activités de certains secteurs économiques (transit, négoce, industrie de transformation), une augmentation "de fait" des relations administratives de la région directement en relation avec les départements et les territoires d'outre-mer.

Mais à la suite de ces conflits, les relations de la région avec les jeunes états riverains du bassin méditerranéen se sont trouvées logiquement affectées.

En effet, le volume des relations politiques et administratives a considérablement diminué et s'est alors limité à des contacts entre Etats et Administrations Centrales de chacun de ces pays.

En France, le développement de la politique d'intervention, notamment de l'aménagement du territoire, n'a, à aucun moment, été à même d'avoir les effets de rééquilibrage que l'on serait en droit d'attendre d'une véritable décentralisation.

Il paraît donc essentiel que les acteurs régionaux (c'est-à-dire : élus politiques, responsables patronaux, syndicaux et travailleurs) s'interrogent sur les pouvoirs politiques, au sens large du terme, dont peut et pourrait disposer la Région dans ses relations avec les pays méditerranéens et africains (et d'une manière plus générale du reste du monde), sans remettre, bien évidemment, en cause, les relations d'état à état, mais afin de précéder ou de compléter celles-ci à partir d'expériences innovantes qui pourraient permettre de contribuer à obtenir la MAITRISE du traitement des problèmes rencontrés.

I.2 - Des dépendances économiques

L'importance de la part des échanges entre la région et les territoires coloniaux dans le volume total du commerce, explique les difficultés de reconversion rencontrées au début des années 60.

L'économie "internationale" de la région reste de ce fait extrêmement sensible à la conjoncture politique et commerciale dans le bassin méditerranéen.

Il y a là, sans doute, une cause supplémentaire au développement du secteur tertiaire et à l'implantation d'entreprises de dimension nationale.

La région n'a pas aujourd'hui la maîtrise de son développement économique ; elle reste très dépendante à la fois des marchés extérieurs et des structures industrielles, financières et commerciales nationales et européennes. Elle ne joue pas, dans l'économie méditerranéenne, le rôle qui devrait être le sien.

I.3 - Le contexte social

Dans ce domaine, la région et la façade méditerranéenne toute entière a subi, et surtout sur sa frange littorale, les vagues successives de populations extérieures (touristes, rapatriés, retraités, travailleurs immigrés français et étrangers) qui marquent de manière indélébile l'ensemble de la vie sociale.

Ces mutations perpétuelles ont certainement contribué à accroître les inégalités engendrées par une société de profit.

II.2 - Transformer la pratique qui constitue le fondement et la force vive de la relation

Il s'agit de prendre l'initiative de pratiques nouvelles.

II.3 - Accéder à un nouveau type de développement

qui caractérise et illustre la relation.

En d'autres termes, il s'agit de faire aboutir et maîtriser un autre type de relations entre les secteurs, les régions et les pays.

L'ampleur de ces objectifs impose une certaine humilité dans une démarche qui doit s'effectuer à long terme.

Les actions à définir doivent donc s'inscrire dans le domaine du possible.

III. DES ACTIONS POUR UNE OUVERTURE

Il n'est pas aisé de proposer à priori un programme d'actions dans un domaine où la prise de conscience est récente et la détermination d'objectifs en pleine discussion.

Il semble plus efficace et plus réaliste de s'en tenir à quelques domaines où la réflexion est déjà plus avancée et dans lesquels il est possible de bâtir à court terme un réseau d'actions innovantes ayant un caractère incitateur.

III.1 - Mettre en place un nouveau type d'information sur le FAIT MEDITERRANEEN

Trois axes sont à considérer dans ce domaine :

- L'information au sens traditionnel, destinée à permettre avant tout une meilleure connaissance des hommes entre eux et à la reconstitution d'une ou des identités méditerranéennes.

Il faut agir selon les moyens existants, dans tous les états concernés (presse, création d'un bulletin, dépliants, tracts, participation à certaines manifestations populaires (foire, etc.), actions dans les établissements d'enseignement, etc.).

- La formation avec la création de filières d'un type nouveau : production de l'éducation par la rencontre.

Aux frontières de l'information, il y a dans le domaine éducatif, un effort tout particulier à effectuer non seulement auprès des jeunes, mais aussi par la formation permanente.

Une action s'impose, d'abord auprès des responsables administratifs du secteur éducatif, des enseignants et des formateurs.

- . L'échange culturel, dont la mise sur pieds paraît pouvoir être la plus aisée.

Le domaine culturel apparaît en effet comme l'un de ceux où la marge de manoeuvre des acteurs régionaux est, dans un premier temps, la plus large.

De plus, les nombreux outils existant dans ce domaine, sont autant de vecteurs dynamiques pour véhiculer la notion de "fait méditerranéen".

Il convient toutefois de se garder du conservatisme et du sectarisme étroit qui font que la majorité des activités culturelles s'enferment rapidement dans des pratiques élitiques qui tuent l'échange.

III.2 - Donner un contenu technique et scientifique au FAIT MEDITERRANEEN

- . Echanger le savoir, car la présence autour d'un même bassin maritime implique des problèmes spatiaux, climatiques, écologiques, économiques et donc sociaux et politiques communs.

L'essentiel pour réaliser l'échange n'est-il pas de provoquer la RENCONTRE ?

L'action dans ce domaine peut consister d'abord à organiser la rencontre (recensement des parties prenantes, secteur par secteur, lieux de rencontres, types de rencontres, etc.)

- . Expérimenter ensemble la mise en pratique de nouvelles connaissances, ou de nouvelles techniques.

Les difficultés économiques que rencontrent le monde industrialisé et les pays en voie de développement depuis quelques années, ont remis à l'honneur le savoir et les techniques plus adaptées aux nouvelles conditions socio-économiques, et dont la dimension est plus humaine (cf les recherches sur l'énergie basse puissance, sur l'énergie solaire).

L'ouverture peut se concrétiser par le montage d'expérimentations communes, qui seules, donneront au travers de l'échange, la crédibilité à cette action d'ouverture.

A titre d'exemple, on pourrait citer les travaux de recherches qui se font dans le domaine de l'aquaculture, où chaque pays du bassin méditerranéen devrait se sentir intéressé. Egalement en ce qui concerne certains secteurs de l'agriculture, où la recherche de solutions à des problèmes comme ceux de l'irrigation ou de la rotation des stocks peut être commune.

Un programme d'actions prioritaires peut être déterminé autour des thèmes suivants :

- 1 - Agriculture et production alimentaire
- 2 - Mouvements de populations
- 3 - Environnement et urbanisme
- 4 - Développement industriel et technologique
- 5 - Relations culturelles
- 6 - Information-sensibilisation (ce thème recouvre les 5 autres)

Au terme de notre réflexion, il convient de bien garder présent à l'esprit le fait que l'ouverture d'une région vers un ensemble dont elle est partie intégrante, passe avant tout par son édification en tant que région politique.

Mais elle passe aussi par la conscience qu'elle a de ses composantes, de ses potentialités et de la capacité future qu'elle aura à les assumer.

CHEMINEMENT DU FAIT MEDITERRANEEN

créer des	RELATIONS	
organiser des	ECHANGES	
provoquer des	RENCONTRES	
réaliser des	ACTIONS SOLIDAIRES	- domaine - nature - organisation